

Le journal de Ô-de-Selle



Un été festif à Ô-de-Selle !

Ces dernières semaines ont eu lieu les fêtes locales dans les trois villages historiques.

Ce fût l'occasion de tous se retrouver. Manèges et restaurations furent de la partie pour ravir petits et grands.

Cela a permis de faire découvrir différents Food truck, ce qui a été très apprécié par tous.

Les différentes animations proposées ont rencontré un franc succès (animation musicale, concours de boules...) dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Le mot du Maire. Chers Ôssellois, Ôsselloises,

Voici que l'été s'en est allé (si tant est que nous en ayons eu un) et déjà, la rentrée effectuée. Il en va de même pour le conseil municipal et le CCAS. L'actualité est en effet chargée, vous le constaterez à la lecture de cette édition. Plusieurs dossiers sont en cours de finalisation sur les trois villages : quelques réparations à l'église et la mise en peinture des menuiseries de la mairie annexe de Neuville ; les entrées de village sur la RD61 et la route de Fossemanant ; l'installation d'un radar pédagogique, quelques travaux de remise en conformité du château d'eau et la réalisation de passages protégés à Tilloy ; à Lœuilley, l'installation d'un standard téléphonique à la mairie et d'un défibrillateur à la salle polyvalente, la réfection d'une partie de la rue du tour de ville, le changement de la clôture de la lagune et la mise en sécurité des postes de relevage (service assainissement).

Trois autres sujets sont également au centre de nos préoccupations : la traversée de Lœuilley, l'entretien des chemins ruraux et, bien entendu, l'étude d'impact ruissellement.

Afin de vous associer pleinement et parce que votre avis est important, plusieurs réunions participatives sont prévues dans les mois à venir, notamment avec les exploitants agricoles concernant les chemins, les résidents de la route de Fossemanant, les administrés sinistrés et, par secteur, les riverains de la rue d'Amiens et de Conty.

La convivialité est une autre de nos priorités (dans le respect des contraintes sanitaires). Ainsi, le CCAS et le conseil municipal prévoient des animations pour les semaines à venir dont je vous laisse prendre connaissance dans les pages qui suivent.

Vous souhaitant une agréable lecture et toujours à votre service,

Votre Maire, Valérie MOUTON.

Repas des 60 ans et + : Bonne nouvelle !

Le traditionnel repas des aînés va pouvoir avoir lieu cette année. Et comme une bonne nouvelle peut en cacher une autre, nous sommes heureux de vous annoncer que ce dernier sera proposé à l'ensemble des aînés d'Ô-de-Selle, les 3 villages historiques.



Servi par Le Marais Réceptions, ce repas dansant avec l'orchestre Sonic Musette aura lieu le 10 octobre 2021. A vos agendas !

Travaux bâtiments : Embellissement et Sécurité

Peu visibles mais bien nécessaires, des travaux au sein du patrimoine communal ont été entrepris :

- renforcement des alarmes des bâtiments ;
- démoussage de la toiture et changement des vitres cassées de l'atelier ;
- peinture des fenêtres /bâtis de la mairie de Neuville ;



- remise en service des carillons des églises de Lœuilly et Neuville...

Déposer ses débris dans la nature est un acte irresponsable passible d'une amende

Une fois encore, nous déplorons le manque de civisme de certains quant à leur comportement dépourvu de respect.

En effet, des poubelles, du mobilier cassé, des déchets verts... sont régulièrement constatés sur le territoire de notre commune ; **ces actes sont intolérables !**

La découverte de gravats et de matériaux usagés a récemment fait l'objet d'un dépôt de plainte en gendarmerie. Des rappels à l'ordre s'ensuivront.

Pour mémoire, les dépôts sauvages de toute nature sont interdits et portent atteinte à la salubrité ; ils sont passibles d'une amende :

L'amende pour abandon de déchets est de **135 €**, à régler dans les 45 jours, et au-delà de ce délai, l'amende passe à **375 €**.

A RETENIR: Les jours/horaires de la déchetterie se trouvent dans «Ô-Pratique».

Et si vous trouvez porte close, un grand merci à vous de ne rien laisser devant les grilles de la déchetterie !



Ruissellement, démarrage des études !

Plusieurs actions ont été menées depuis cet été relativement aux inondations de juin dernier.

-Tout d'abord, un premier curage des réseaux d'eaux pluviales a été effectué dans les semaines qui ont suivi ce triste événement. Un curage plus complet est prévu courant octobre. Ces curages permettent d'ôter toute sédimentation qui pourrait s'incruster dans nos réseaux suite à l'évacuation des eaux souillées par le ravinement ;

-Travaux de réfection rue verte sur petit pont du rieu : après vérification par les services de voirie de la CC2SO, il a en effet été constaté qu'il est obstrué et en assez mauvais état. Cette réfection est mise au programme de travaux neufs pour 2022 ;

-Une rencontre s'est tenue entre le syndicat de la Selle, les usagers de la rivière que sont les « usiniers » détenteurs de vannage, la pisciculture et la commune. Celle-ci a permis de repréciser le rôle et les devoirs de chacun concernant les droits d'eau et de définir les actions à mettre en œuvre afin d'éviter les fluctuations de niveaux d'eaux que nous connaissons régulièrement ;

-Enfin, après avoir mis en forme nos premiers constats en interne, un diagnostic plus complet du bassin versant de la Selle est entamé par le pôle aménagement du territoire de la chambre d'agriculture SOMEA. Celui-ci définira l'opportunité d'une étude relative à quelques travaux d'aménagement. En revanche, l'ensemble de ces investigations porte sur des pluies dites décennales. Il va de soi que des événements de plus en plus violents sont à attendre et qu'en aucun cas, quels que soient les aménagements réalisés, il sera impossible de retenir l'ensemble de ces phénomènes.

Ainsi, parallèlement, nous encourageons les particuliers à mener des études de vulnérabilité de leur propriété afin de se protéger au maximum des aléas climatiques.

Nous reviendrons régulièrement sur la suite donnée à ce dossier, notamment par la tenue d'une réunion avec les administrés concernés dans les semaines à venir.

Communiquer au plus près de tous

Panneau Pocket est une application mobile à télécharger gratuitement sur Google Play ou Play Store. Elle nous permettra de vous informer en temps réel des faits, projets, animations sur la commune. Elle fera également de vous des « sentinelles de l'info » pour nous aider à améliorer le quotidien de notre belle commune en remontant difficultés, propositions... N'hésitez plus un instant, allez la télécharger!



Changement de gaz

Pour les usagers du gaz naturel, un changement de gaz est obligatoire d'ici 2023. Il s'agira du gaz H. Pour pouvoir continuer à utiliser les équipements avec ce nouveau gaz, un inventaire et des réglages sont nécessaires.

Une première phase de recensement a déjà eu lieu par internet. La 2^{de} phase au sein de notre territoire va débuter en octobre : la société JOGIN se déplacera au sein de certains foyers pour réaliser ou préciser l'inventaire des installations au gaz. Le prestataire possédera un document officiel de la commune lui permettant de s'y déplacer pour cette mission.



Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)



Une recrudescence des nuisances causées par ces espèces a été constatée sur la commune cette année. Il est indispensable de faire état de vos préjudices ! Des imprimés de déclaration de dégâts sont disponibles en mairie.

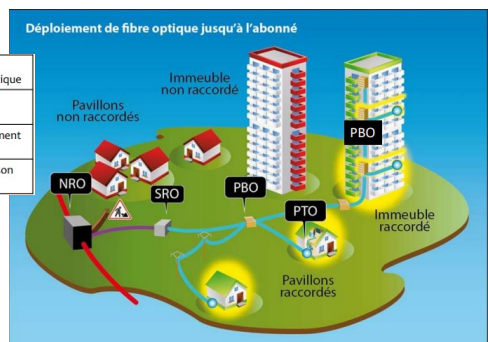
Grâce à cette démarche, des actions départementales et/ou régionales pourront être menées avant que les élevages familiaux ne soient décimés.

Déploiement de la Fibre

L'objectif que s'est fixé Somme Numérique est un raccordement à la fibre de tous les foyers jusqu'à la maison d'ici fin 2024 pour les 24 communes qui composent le secteur de Conty dont Ô-de-Selle. Cela représente 1 Nœud de Raccordement Optique, 10 armoires et 468 km de câbles à poser.

La procédure d'adressage que nous avons effectuée précédemment et les futurs diagnostics des bâtiments communaux vont faciliter l'avancement du déploiement.

NRO	Nœud de raccordement optique
SRO	Sous-répartiteur optique
PBO	Point de branchement optique
PTO	Point de terminaison optique



Permanences du Maire et Adjoint au Maire :

Le Maire et les Adjoint vous reçoivent lors de permanences les lundis soir et samedis matin en alternance dans les 3 mairies des communes historiques.

Vous préférez un rendez-vous à Lœuilly, Neuville ou Tilloy ? N'hésitez pas à contacter la mairie pour caler les agendas !

Voirie : Tavaux réalisés et 2 beaux projets d'envergure à venir

Dans la continuité des travaux effectués au cœur du village, d'ici quelques mois, nous poursuivrons les aménagements des entrées en commençant par la rue d'Amiens. En juillet, nous avons fait part de notre projet au Syndicat Intercommunal d'Eau Potable (SIEP). Ce dernier doit statuer quant au changement de la canalisation défectueuse qui court jusqu'au cimetière. Une 2^e phase de travaux, rue de Conty, terminera l'aménagement de la traversée de Lœuilly. Dès cet hiver et tout au long des projets, des réunions d'informations avec les riverains concernés seront mises en place.

Travaux réalisés :

Suite à une dégradation de la voie publique, la commune en partenariat avec la CC2SO a décidé de refaire une partie de la rue du tour de ville : allant de la rue de l'Argillère jusqu'au parking de l'école. Pour rappel : cette rue est en sens unique !

LA VIE DE LA COMMUNE

AGENDA

sous réserve des conditions sanitaires

28 septembre : Ciné- Film

« A l'abordage » à 20h30

10 octobre : Repas des 60 ans et +

26 octobre : Ciné-Séance enfants

à 15h et famille à 20h30

30 octobre : Soirée Halloween -

Canoë Kayak

6 novembre : Repas dansant - La

Neuvilloise

13 novembre : Loto - Foyer Rural

20 novembre : Soirée Beaujolais -

Conty Lœuilly SC

23 novembre : Ciné-Séance famille

à 20h30

Envie de partager un plaisir entre amis et/ou en famille ?



Un concert de chanson

française avec la chorale BOV'EMIFASOL aura lieu le 20 novembre 2021 au sein de l'église de Lœuilly à partir de 20h30 moyennant un droit d'entrée de 3€.

Un répertoire varié vous sera proposé : Goldmann, Berger, Barbara, Balavoine... toute la chanson française d'aujourd'hui et d'hier.

Venez les écouter et chanter avec eux.

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Le CCAS a vécu en 2020 une année sombre avec la pandémie. En 2021, sous le contrôle des gestes barrières, il a pu organiser sa première **réderie** qui a remporté un vif succès dans un esprit de convivialité. Une trentaine d'exposants étaient au rendez-vous. Puis en août, sa première **rando gourmande** a regroupé 70 participants malgré la pluie. Ils ont apprécié cette journée de marche et de dégustation dans la bonne humeur.



VOYAGE : Le CCAS organise un **voyage** pour les 60 et + à Silly-La-Poterie dans L'Aisne le 22 Octobre 2021 : au port aux perches, embarquement à bord de la péniche le Clignon pour une balade sur le canal de L'Ourcq afin d'y découvrir la merveilleuse faune et flore ainsi que le passage d'une écluse manuelle. Un déjeuner Guinguette avec danse clôturera cette belle sortie (informations concernant les inscriptions à venir).

RDV DES 60 ANS ET + : Suite à plusieurs demandes, de nos 60 ans et plus des trois villages historiques, le CCAS a décidé d'organiser chaque **mardi après-midi** des rencontres autour de jeux.

Elles auront lieu à tour de rôle dans chaque village du 02 novembre 2021 au 30 avril 2022 de 14h à 17h30, hors vacances scolaires : à la salle Fayeulle de Lœuilly ; à la salle Ernest Couvreur de Tilloy ; à la salle des fêtes de Neuville.

Un droit d'entrée à hauteur de 25€/an vous sera demandé et l'inscription se fera en mairie.



ATELIERS INFORMATIQUES : Le CCAS a proposé en partenariat avec l'association SYNAPSE des **ateliers informatiques** de différents niveaux. Néanmoins, en raison d'un nombre trop faible d'inscrits, nous ne pouvons les mettre en œuvre.

Ô PRATIQUE

Horaires Mairie :

10h-12h et 16h30-18h

Tel : 03.22.38.15.90

contact@odeselle.fr



Ô de Selle

Horaires Agence postale :

10h-12h et 16h30-18h

Horaires Déchetterie :

(03.22.38.95.65)

*du 1^{er} mars au 31 octobre :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

- samedi 9h-12h30/13h30-19h

Fermé mardi et dimanche

*du 1^{er} novembre au 29 février :

- lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

- samedi 9h-12h30/13h30-19h

Fermé mardi, jeudi et dimanche

IPNS

ELUS Ô-DE-SELLE, UN NOUVEAU SOUFFLE

Un citoyen a des droits mais aussi des devoirs !

Beaucoup d'invisibilité sont commises dans la commune.

Le non respect du code de la route, excès de vitesses aux abords de l'école, refus de priorité, non respect des sens interdits et uniques ainsi que les stationnements gênants (trottoir).

Dans un village où il fait bon vivre le respect du code de la route est l'affaire de tous (automobiliste, cycliste, piétons, cyclomotoristes).